

Définition :

Reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Lors des stages intra-entreprises les programmes et les durées des stages peuvent être modifiés pour prendre en compte les compétences actuelles de vos salariés et la réalité des tâches qu'ils ont à effectuer.

À l'issue de la formation notre formateur indiquera quelles habilitations il propose pour chacun de vos salariés par rapport à ces capacités et aux tâches qui lui sont confiées.

Habilitation des non-électriciens.

H0B0

Habilitation permettant de rentrer dans des locaux réservés aux électriciens mais ne permettant pas d'effectuer des interventions électriques pouvant présenter des risques. Cette habilitation, en sensibilisant aux risques électriques et présentant la réglementation applicable est aussi adaptée aux personnels d'encadrement ayant sous ses ordres des personnels habilités.

Habilitation des électriciens Basse Tension.

BR, B1V, B2V, BC, B2V Essai,

BE Vérification,

BE Mesurage.

Cette formation s'adresse aux personnels ayant à réaliser de véritables opérations de nature électrique.

C'est particulièrement à l'issue de cette formation que l'avis du formateur est important car tous les stagiaires ne peuvent pas tous être habilitables pour l'ensemble des niveaux.

Par exemple les niveaux B2 et BC demandent de fortes connaissances et un respect scrupuleux des consignes car leur activité d'encadrement de travaux et/ou de consignation électrique met en jeu la sécurité d'autres salariés.

Habilitation des chargés d'interventions limitées.

BS et/ou BE Manœuvre.

Cette habilitation s'adresse à du personnel effectuant la maintenance de premier niveau de bâtiment et des interventions simples en matière d'électricité comme :

- . Changer des lampes.
- . Remplacer une prise de courant ou un interrupteur.
- . Raccorder un appareil à un circuit en attente
(ex raccorder une plaque de cuisson, une pompe, un chauffe-eau à une boîte de dérivation).

Habilitation des électriciens Haute Tension.

HC, H2V, H1V, HE Manœuvre.

Cette formation s'adresse aux personnels ayant à consigner et/ou manœuvrer des installations HTA.

Cette formation dure une journée à condition qu'elle ait lieu très peu de temps après la formation « électricien Basse Tension » de trois jours.

Une très large part de la formation est consacrée aux manipulations des installations